

## Projet de programme communal de développement rural de FERNELMONT

### Brève description du projet

---

<u>Demandeur</u> :	la commune de Fernelmont
<u>Brève description de la commune</u> :	l'entité, située à la bordure nord-est de la province de Namur, se compose de dix villages et de cinq hameaux. Elle compte près de 7.800 habitants pour une superficie estimée à 65,63 km <sup>2</sup> .
<u>Auteur du PCDR</u> :	BEP
<u>Organisme d'accompagnement</u> :	FRW
<u>Fiche-projet demandée en 1<sup>ère</sup> convention-exécution</u> :	création d'une maison multiservices orientée numérique dans le presbytère de Noville-les-Bois (fiche-projet 1.1)
<u>Date d'approbation par le Conseil communal du projet</u> :	23 février 2017

### Contexte de l'avis

---

<u>Date de réception du dossier</u> :	13 mars 2017
<u>Référence légale</u> :	article 13 §2 du décret relatif au développement rural du 11 avril 2014
<u>Portée de l'avis</u> :	projet de PCDR

**AVIS****La CRAT émet un avis favorable sur le projet de PCDR de la commune de Fernelmont pour une période de validité de dix ans à partir de sa date d'approbation par le Gouvernement wallon.**

Elle estime que, sur base des informations reprises dans le dossier et des éléments apportés lors de l'audition des représentants de la commune, l'opération de développement rural est de bonne qualité.

La CRAT considère que la partie 1 relative à la description des caractéristiques socio-économiques de la commune est de bonne qualité. Elle relève qu'elle décrit de manière claire, fouillée, cohérente, synthétique et prospective les caractéristiques du territoire. Cette partie permet de bien cerner les enjeux, les faiblesses et les ressources endogènes et, partant, de dégager des perspectives de développement rural durable. La CRAT apprécie également la synthèse des points positifs et négatifs pour chaque thématique, le tableau récapitulatif de l'état d'avancement des projets de la première opération de développement rural et l'évolution des données socioéconomique et territoriale entre celle-ci et l'opération en cours ainsi que la qualité des documents cartographiques.

La CRAT estime que la partie 2 du projet relative au processus participatif est de bonne qualité. Elle apprécie le travail de synthèse des desideratas exprimés lors de celui-ci et les différentes démarches, certaines innovantes (invitations personnalisées, reportages et articles dans les médias locaux, annonces sur la page Facebook de la commune, dropbox contenant les documents utiles à l'opération de développement rural...), mises en œuvre afin de toucher un public le plus large possible tel que des associations locales, des personnes dotées de connaissances et de compétences locales, les commissions consultatives locales, les publics fragilisés via le CPAS, les mandataires communaux...). Elle relève également une bonne co-construction du projet entre les acteurs locaux engagés dans la démarche, les autorités communales, l'administration communale, l'auteur de programme et l'organisme d'accompagnement mais relève toutefois un faible taux de participation lors de certaines réunions de la CLDR.

La CRAT estime que le diagnostic partagé repris en partie 3 du projet est de bonne qualité. Celui-ci, résultant de la confrontation des parties 1 et 2, offre une image condensée, pertinente et conforme à la réalité territoriale multiforme de Fernelmont et au processus participatif lié à l'opération de développement rural.

La CRAT estime que la construction des objectifs en termes de stratégie de développement rural telle que présentée dans la partie 4 est de bonne qualité. La stratégie territoriale définie est cohérente, globale et transversale à la lecture des différentes fiches-projets reprises en partie 5 et permet de comprendre le fil conducteur de l'opération de développement rural. Elle présente des objectifs cohérents par rapport aux parties 1 et 2 et ancrés territorialement.

La CRAT apprécie la méthodologie d'élaboration de la stratégie en fonction des principes du développement durable et de leurs interactions, la présence d'indicateurs et d'effets multiplicateurs au niveau des objectifs.

En ce qui concerne les fiches-projets en partie 5 du document, la CRAT estime qu'elles sont de bonne qualité. Elles sont suffisamment abouties, particulièrement en ce qui concerne les fiches-projets reprises dans le lot 1 :

description et justification suffisante des projets, articulation avec les objectifs de développement, estimation détaillée des coûts et recherche des sources de financement, programme de réalisation, présence d'indicateurs de réalisation et de résultat, lien(s) avec les documents communaux (transversalité)...

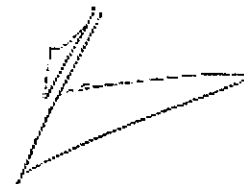
S'inscrivant dans une vision transversale, elles répondent aux différentes faiblesses identifiées dans les parties 1 et 2 et tentent d'apporter une réponse globale aux enjeux de développement. Elles sont susceptibles de créer, voire d'amplifier la dynamique locale déjà existante, comme en témoigne le programme POLLEC II, l'étude ATL (accueil extrascolaire) ou l'engagement d'un coordinateur de projets sociaux, économiques et culturels.

La CRAT met en exergue la variété des fiches-projets tant matérielles qu'immatérielles reprises dans les différents lots ainsi que le caractère innovant pour certaines d'entre elles (développement d'initiatives en faveur des aînés et intergénérationnelles, encouragement à la mise à disposition de terrains publics et privés pour potagers et vergers partagés, amélioration de l'accès à la lecture publique, démarches vers les nouveaux habitants...). Elle apprécie le travail déjà effectué dans le lot 0, ce qui traduit le volontarisme des acteurs locaux.

Quant à la partie 6 relative au tableau récapitulatif, la CRAT estime qu'elle est de bonne qualité. Celui-ci comprend l'ensemble des fiches-projets avec la mention des défis et des objectifs de développement, les sources de financement (les fiches-projets reprises dans le lot 1), leur localisation spatiale et temporelle ainsi que le(s) porteur(s) de projet.

Par rapport à la fiche-projet demandée en 1<sup>ère</sup> convention-exécution, à savoir la création d'une maison multiservice orientée numérique dans le presbytère de Noville-les-Bois (fiche-projet 1.1), la CRAT estime qu'elle est de bonne qualité et justifiée. Ce projet vise à améliorer la communication de l'information aux et entre les citoyens, en collaboration avec les différents acteurs locaux (entreprises, associations, citoyens, jeunes...) par la mise en place d'infrastructures adaptées (salles de réunions, équipements techniques...). Il répond également à une demande d'activités pour aînés et pour jeunes.

Pour la CRAT,



Pierre GOVAERTS,  
Président.